LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
rue Saint-Nicolas

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

Un numéro du journal : 5 centimes

MARDI 18 AVRIL 1899
108 — *Saint Parfait*, prêtre — 257
Numéro 87
VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême,

O. I. X.

(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service télégraphique de la *Liberté*

Paris, 17 avril.

Le *Figaro* publie la suite de la déposition du colonel Picquart du 23 novembre 1898. Le colonel Picquart est convaincu que la pièce : « Cette canaille de D. » est arrivée en 1893 ou 1894, et qu'elle ne s'applique pas plus que le dossier secret au capitaine Dreyfus. Le témoin expose comment le bordereau est arrivé au ministère. Pendant le procès, du Paty de Clam dit à Picquart que Dreyfus avait trouvé que l'écriture du bordereau ressemblait à celle de son ami le capitaine Brault. Le commandant Esterhazy a raconté également qu'une personne, disant être le capitaine Brault, s'est procuré son écriture. Le colonel Picquart parle ensuite du Conseil de revision, de la dégradation et des protestations de Dreyfus. Il parle de l'arrivée du Petit Bleu et estime que des retouches ont été faites à ce document après son départ du ministère.

Dans l'audience du 28 novembre, le colonel Picquart a dit qu'il ne connaissait pas Esterhazy avant l'arrivée du Petit Bleu au ministère ; il prit ses renseignements auprès du commandant Cure et fit surveiller Esterhazy par un agent de la sûreté. Il apprit alors la situation précaire et les manœuvres indélicates du commandant. Au sujet de l'entrevue de Bâle, le colonel Picquart dit que l'agent étranger R. C. voulait donner des renseignements sur l'auteur de la trahison qui, prétendait-il, était un commandant, et que les commandants Lauth et Henry affirment faussement que l'agent ne voulait rien dire.

Quand il connut les démarches d'Esterhazy pour entrer à l'état-major, le colonel Picquart avertit le général de Boisdeffre et le ministre. Comme il possédait des lettres d'Esterhazy, il constata la similitude de l'écriture du commandant avec celle du bordereau et, examinant le dossier secret, il n'a vu qu'une seule pièce importante, mais cette pièce pouvait s'appliquer aussi bien à Esterhazy qu'à Dreyfus.

Le colonel Picquart s'attache à réfuter les accusations portées contre lui au sujet du Petit Bleu ; il reproche au colonel Henry toutes les machinations dirigées contre lui ; il ignore, cependant, les relations d'Henry et d'Esterhazy.

Londres, 17 avril.

On télégraphie de Hong Kong au *Times* que, dimanche, un torpilleur avec 100 hommes et un régiment de Hong-Kong ont débarqué un millier de Chinois d'une hauteur avoisinant Taïpofou. On croit que quelques Chinois ont été tués ; le drapeau anglais sera hissé aujourd'hui sur les hauteurs.

Une expédition a été envoyée à Talo, afin d'occuper les hauteurs de Kan-Lung.

Dans une seconde dépêche, le *Times* dit que le gouvernement anglais a accordé aux Chinois un délai de six mois pour transférer sur territoire chinois la station douanière établie dans le Hinterland à Kan-Lung.

Madrid, 17 avril.

Des désordres ont éclaté dimanche à Bilbao. Une version officieuse dit qu'une collision est survenue entre les partisans du candidat socialiste, Inigesias, et ceux du candidat ministériel, Echevarria ; des coups ont été échangés ; il y a eu plusieurs blessés. L'ordre a été rétabli.

Valence, 17 avril.

Une collision s'est produite entre les partisans des deux candidats républicains. Il y a eu un blessé à Callar (*Grenade*). La police a chargé. Un agent électoral a été assassiné dimanche.

Madrid, 17 avril.

On confirme que dans les collisions qui se sont produites entre les agents du candidat ministériel et du candidat socialiste à Bilbao, treize personnes ont été blessées, la plupart grièvement. Une grande effervescence règne à Cadix ; on craint des désordres. On croit que les candidats conservateurs et libéraux de Madrid conserveront leurs positions, les ministériels de la province paraissant assurés d'une très grande majorité.

Charleroy, 17 avril.

La Fédération nationale des mineurs a décidé pour aujourd'hui la grève générale dans les quatre bassins houillers de la Belgique.

Nouvelles du jour

Léon XIII voulait célébrer en grande pompe, le dimanche 16 avril, dans sa basilique de Saint-Pierre, l'anniversaire de son couronnement. Les médecins lui déconseillaient cette cérémonie en lui disant qu'il ne serait pas suffisamment remis pour qu'il s'imposât pareille fatigue. Et Léon XIII leur répondait : Je veux être assez bien pour aller à Saint-Pierre, le 16 avril.

L'auguste vieillard a tenu parole : admirable démonstration de la volonté qui commande au corps.

A 10 h. 35, porté sur la *Sedia gestatoria*, précédé de tout le cortège de la prélature romaine, Léon XIII est arrivé dans la chapelle du Saint-Sacrement. La basilique regorgeait d'une foule immense qui, sur le passage du Pape, a fait retentir les voûtes d'acclamations triomphales. Le Souverain-Pontife a assisté à une messe célébrée par le cardinal Mazella, puis il a donné la bénédiction solennelle.

A son départ, nouvelles acclamations.

Ceux qui ont approché le plus près le Pape dans cette manifestation grandiose, les membres du corps diplomatique, le patriciat romain, de nombreux étrangers qui avaient obtenu des billets d'entrée, ont pu constater que, si la maladie a rendu la physionomie de Léon XIII encore plus diaphane, sa santé n'en est pas moins redevenue excellente.

Nous joignons nos actions de grâces à celles qui se sont exprimées hier à Saint-Pierre de Rome.

* * *

Samedi soir est mort le cardinal Bausa, archevêque de Florence. Sa fin prochaine était annoncée depuis quelques jours.

Mgr Agostino Bausa, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, était né à Florence en 1821. Léon XIII le créa cardinal, au titre de Sainte-Sabine, dans le Consistoire du 23 mai 1887.

Le nom du cardinal Bausa avait été souvent prononcé en prévision d'une vacance de la tiare pontificale. Le digne prélat avait la réputation d'une grande douceur de caractère et d'une touchante piété.

* * *

Le 1er mai est chaque année l'occasion d'une grande agitation en Belgique.

Dans une réunion qui a eu lieu hier dimanche, la Fédération des mineurs de Charleroi a donné pour mandat à ses délégués à la Fédération nationale de voter la grève générale pour le 1er mai, si les patrons n'accordent pas une augmentation de salaire de 25 %. La Fédération espère réaliser l'entente entre les quatre bassins houillers pour déclarer la grève.

* * *

Le Parlement de Berlin, au contraire de celui de Paris, ne gaspille pas son temps en interpellations. Elles y sont plutôt rares, jamais oiseuses, et toujours rapidement expédiées, ainsi que vient de le prouver encore la discussion sur les affaires de Samoa.

Néanmoins, il y a beaucoup de tractanda inscrits au Reichstag. Dans cette courte session d'été qu'il vient de commencer, il aura à liquider les réformes postales ; il sera saisi d'un projet de loi sur le régime et l'inspection des viandes de provenance étrangère, qui, au fond, est une tentative nouvelle du protectionnisme agraire ; il devra discuter la loi concernant la moralité publique, le projet d'assurance contre l'invalidité, complément de l'assurance contre les accidents.

On regarde comme probable que, pour ces deux dernières lois, le gouvernement n'insistera pas ; on ajoute même qu'il les retirera, car il s'aperçoit qu'il n'y a pas de majorité assurée pour ces projets tels qu'ils sont conçus. Il réservera tous ses efforts pour ce qu'il considère comme l'affaire principale de cette session : le projet relatif au droit de grève, qui est présenté sous le nom d' « amendement à la loi sur l'industrie ».

Cette loi est vivement combattue par les socialistes et les progressistes. L'empereur mettra à la faire passer toute l'insistance dont il est capable. Ici encore, le Centre sera l'arbitre de la situation.

Pour se donner du frais pendant les chaleurs estivales, la Diète de Prusse traitera du canal du Rhin à l'Elbe, tronçon de la grande voie d'eau qui traversera la Prusse, de l'ouest à l'est.

* * *

Le bourgmestre de Berlin, récemment nommé, appartenant au parti socialiste, l'empereur est décidé à ne pas ratifier son élection. Le gouvernement aurait l'intention de déposer au Landtag un projet de loi soumettant Berlin à un régime communal spécial avec un président supérieur désigné par le gouvernement.

On voit par cette mesure que Guillaume II veut résolument entrer en lice contre les socialistes pour arrêter les progrès de leur parti.

* * *

D'après plusieurs organes de la grande presse européenne, les fêtes franco-italiennes de Cagliari prouvent que l'Italie se détache graduellement de la Triple-Alliance.

* * *

Nous avons signalé la misère des populations dans l'île de Sardaigne. Voici sur ce sujet quelques chiffres intéressants, empruntés au *Journal de Sicile*.

Du 1er janvier 1873 au 30 juin 1898, les biens immeubles dévolus et passés au Domaine de l'Etat pour dette d'impôt, ont été au nombre de 107,017 dans l'ensemble du royaume. Or, dans ce chiffre douloureux, la Sardaigne figure pour 61,412 dévolutions, soit pour les $^3/_5$ du total.

De ces 61,412 propriétés immobilières, il n'a pu être racheté que 14,900 ; le gouvernement en a encore 46,000 environ sur les bras, tandis que, dans l'ensemble du royaume (y compris la Sardaigne) il ne reste à l'Etat que 58,722 propriétés dont il n'ait pas pu se défaire.

Cependant, en Sardaigne, la mise en vente des immeubles se fait pour des prix dérisoires ; si bien que l'Etat s'est offert maintes fois à rendre leurs biens à ceux qu'il venait de mettre en faillite, s'ils consentaient à payer une seule annuité des contributions.

D'autres journaux affirment que les propriétaires des grands domaines ne trouvent à les louer à aucun prix, pas même contre le simple acquittement des impôts de l'Etat et de la province.

Cette dépréciation de la propriété rurale équivaut à la faillite générale de l'agriculture ; elle explique la misère dans laquelle vivent les campagnards qui n'ont pas d'autre ressource que le travail du sol.

* * *

En Roumanie, continuation de la crise ministérielle.

M. Statesco, un des chefs du partili béral, que l'on disait à même de réconcilier les deux fractions, les stourdzistes et les aurélianistes, n'y a pas réussi et a annoncé au roi qu'il renonçait à former le ministère.

Le roi s'est alors tourné du côté de M. Cantacuzène, chef du parti conservateur, et de M. Carp, chef du groupe constitutionnel juministe, en les chargeant d'opérer une fusion entre leurs partisans et de former un ministère.

Mais chacun de ces deux hommes prétendait au titre de successeur de Lascar Catargi, chef du parti conservateur, mort l'autre jour, et chacun voulait aussi être président du Conseil.

Ces compétitions mettent le roi Carol dans le plus cruel embarras.

* * *

Les relations diplomatiques entre l'Espagne et les Etats-Unis vont être remises sur l'ancien pied.

De Washington, on télégraphie que les consuls américains en Espagne, qui avaient quitté leurs postes au moment de la déclaration de guerre, ont reçu l'ordre de reprendre leurs fonctions.

D'autre part, le Conseil des ministres à Madrid a nommé le duc d'Arcos, qui était sous-secrétaire aux affaires étrangères, comme ambassadeur d'Espagne à Washington.

* * *

Le télégraphe a été muet, cette matinée, sur les élections espagnoles qui ont eu lieu hier. Espérons que nous pourrons renseigner nos lecteurs en *Dernières Dépêches*.

La presse allemande dans le monde

Le conflit qui a surgi entre les trois puissances protectrices des îles Samoa a mis en lumière un fait qui a été une révélation pour l'opinion publique européenne : la colonie allemande dans l'archipel est de beaucoup la plus nombreuse des colonies étrangères ; les Allemands ont entre leurs mains presque toutes les factoreries, et en particulier celles d'Apia.

La surprise causée par cette nouvelle n'était pas encore dissipée, qu'un fait tout aussi extraordinaire nous est signalé d'Asie. Les Allemands viennent d'acquérir toutes les lignes de paquebots qui desservent Bangkok, autrement dit le royaume de Siam. Les Anglais qui avaient établi plusieurs de ces lignes en sont dépossédés. Et cela arrive au moment où l'Angleterre, depuis la Birmanie, et la France, depuis le Cambodge, s'efforcent d'entraîner le Siam dans l'orbite de leurs intérêts politiques et commerciaux.

Ces deux faits peuvent donner une idée de la rapidité méthodique avec laquelle la puissance et l'influence germaniques s'étendent dans le monde. Cela se fait sans bruit ; on évite autant que possible les Fashoda retentissants ; mais on marche d'un pas sûr, comptant sur deux forces : la supériorité de la formation technique et professionnelle, et un appui constant de la part des autorités de l'Empire.

Il y a encore une autre force dont savent se servir merveilleusement nos voisins du Nord du Rhin ; nous voulons parler de la presse. Un publiciste bien connu dans notre ville où il a débuté et laissé des amis, M. Reichenbach, a donné à cet égard, au dernier Congrès bibliographique de Paris, des renseignements du plus haut intérêt. Il en résulte que la presse de langue allemande vient au second rang en Europe par le nombre, et peut-être au premier rang, par l'importance des journaux et les services industriels et commerciaux qu'on sait leur faire produire.

Laissons de côté les journaux qui paraissent dans l'Empire et dans les pays circonvoisins, nous ne nous occuperons que des publications qui sont les organes des colonies allemandes à l'étranger. Parlerons-nous des Etats-Unis ?

A New-York, à San-Francisco, à Philadelphie, à Saint-Louis, à Boston, à Pittsbourg paraissent des journaux allemands, dont quelques uns

sont très considérés en Europe pour leurs informations. La presse catholique allemande a pris un essor inouï dans les Etats-Unis: il n'y a pas moins de 40 journaux catholiques en langue allemande. Les plus anciens sont l'*Ami de Vérité*, fondé en 1837, paraissant actuellement à Baltimore, à la succursale des frères *Benziger d'Einsiedeln, puis le Héraut de la Foi*, fondé en 1850. Ils comptent pour leur édition heldomadaire de 20,000 à 40,000 abonnés.

La poussée démocratique et la crise économique de 1848-1849, la persécution religieuse de 1872 à 1884 ont eu comme conséquence une énorme émigration de paysans, de prêtres, de religieux allemands dans les Etats-Unis. Dans les cinquante dernières années de ce siècle, les races germaniques ont fourni à la grande République américaine la partie la plus forte et la plus énergique de la population. *Le nombre des émigrants* de ces races a été de six à huit millions. Ils ont contrebalancé l'immigration irlandaise, et l'on sait que les catholiques allemands disputent à leurs coreligionnaires d'origine irlandaise la suprématie religieuse, bien que le tiers à peine de l'émigration d'origine germanique professe le catholicisme. C'est que les Allemands sont servis par une presse puissante. Il ne s'est pas fondé moins de 28 journaux catholiques en langue allemande aux Etats-Unis dans la période de 1872 à 1894.

Les Allemands procèdent de même partout où ils s'établissent. Dès que la colonie commence à prendre de la consistance, elle se donne un ou plusieurs organes et des organes qui s'imposent à l'attention publique. Il y a à Buenos-Ayres deux grands journaux en langue allemande; dans la province de São-Paulo du Brésil, l'émigration allemande et sa presse ont servi d'élément modérateur dans les commotions des dernières années.

Non contents de *soutenir leurs journaux au moyen des abonnements et des* annonces, les Allemands s'attachent à maintenir par la publicité des relations constantes avec leur pays d'origine. La presse de l'Empire est, par le fait de ses correspondants émigrés dans les pays au Sud de l'Equateur américain, certainement la mieux renseignée en Europe.

Nous pourrions suivre pas à pas, au nombre et à l'influence de ses journaux, *les progrès de la puissance germanique* en Orient. Constantinople, Bukarest ont des publications dont l'action s'étend bien au delà des milieux directement intéressés. En ce moment, où Berlin cherche à s'assurer une situation privilégiée dans l'Asie-Mineure, la Syrie et la Palestine, c'est par la création de journaux qu'il prépare les voies à sa politique.

Mais le journalisme allemand à l'étranger intervient rarement dans les questions *de politique pure. Il se contente* d'exercer sur ses lecteurs une influence modératrice. Les services qu'il rend sont surtout du genre économique et commercial. On trouve dans cette presse une abondance extrême d'informations industrielles, agricoles, et autres similaires; nulle autre presse, pas même la presse anglaise, ne peut rivaliser avec elle sous ce rapport. Ajoutons que les nombreuses communications contenues dans la partie rédac*tionnelle, sont complétées par* d'innombrables pages d'annonces; car les Allemands sont le peuple d'Europe qui a su le mieux organiser la publicité payante, très étendue sans être chère, et le peuple qui fait produire à cette publicité les meilleurs résultats au point de vue des affaires.

Voilà quelques-uns des points mis en évidence par la savante et opportune étude de M. Corneille Reichenbach. On en peut conclure que la presse n'est pas un des moins influents parmi les nombreux *facteurs de l'accroissement* de la puissance de l'Empire allemand dans le monde.

CONFÉDÉRATION

Commerce de la Suisse. — Le relevé définitif du commerce extérieur de la Suisse en 1898, non compris les métaux précieux, donne, pour l'importation, 1,065 millions de francs, soit en chiffres ronds 10 millions de plus que le relevé provisoire publié en février; pour l'exportation, 723,750,000 fr. Par rapport à 1897, il y a eu 1898 une *augmentation d'importation* de 34 millions et de 30 ½ millions pour l'exportation.

Fête fédérale de chant. — 89 Sociétés, comptant 5881 membres actifs et 781 membres passifs, soit au total 6662 personnes, sont inscrites pour la fête fédérale de chant qui aura lieu à Berne au mois de juillet. L'adhésion de 15 autres Sociétés, comptant 538 membres, n'est pas encore certaine. Le délai pour une réponse définitive est fixé au 5 mai.

Jusqu'à présent, 4765 personnes ont demandé à loger dans les cantonnements.

Pour la paix. — L'assemblée des délégués de l'Union des Sociétés suisses de la paix s'est réunie dimanche à Olten, sous la présidence de M. le Dr Zollinger, de Bâle. L'Union compte actuellement 24 sections, qui presque toutes étaient représentées à l'assemblée. Le nombre total des membres s'élève, en chiffres ronds, à 4300.

L'assemblée a désigné Berne comme nouveau Vorort et a discuté différentes questions d'ordre administratif. Elle a décidé ensuite d'adresser au Conseil fédéral une lettre pour *lui demander d'insister tout* spécialement, dans les instructions qu'il donnera aux représentants de la Suisse à la conférence de La Haye, sur les deux points suivants: D'abord, de s'efforcer, avant tout, d'obtenir la reconnaissance du principe de la solution, par voie d'arbitrage, des con*flits entre les différents Etats; et secondement*, de chercher à conclure entre quelques Etats — peut-être d'abord entre les petits Etats neutres, comme la Belgique, la Hollande, le Danemark et la Suisse — une convention qui aurait pour but de créer un Tribunal d'arbitrage international permanent, *qui aurait à régler* toutes les difficultés qui pourraient survenir entre les Etats signataires.

On espère que d'autres Etats adhéreraient, les uns après les autres, à une convention de ce genre, si l'on réussit à la conclure.

Syndicats d'élevage. — L'assemblée des délégués de la Fédération des Syndicats d'élevage du bétail de la race tachetée suisse s'est réunie samedi, à Berne, sous la présidence du colonel J. de Watteville. Plus de cent délégués, dont un grand nombre de la Suisse romande, y assistaient. Les comptes du dernier marché de taureaux, les comptes annuels et le rapport de gestion pour 1898 ont été approuvés. Les propositions du Comité pour l'organisation définitive du marché de taureaux, avec les conventions et les plans relatifs à cette organisation, ont été ratifiés.

Les marchés auront lieu sur un emplacement mesurant quatre hectares, entre les casernes et la station d'Ostermundigen, loué pour dix ans; les frais d'installation sont devisés à 40,000 fr., dont 30,000 ont déjà été souscrits par cinq membres.

Les cantons qui ont voté des subventions pour *les marchés sont ceux de Berne, Vaud*, Fribourg, Argovie, Bâle-Campagne, Lucerne et Soleure, pour un total de 8400 fr. D'autres cantons ont annoncé également des subsides. Quelques-unes des subventions sont assurées pour une durée de cinq ans.

Les propositions du Comité concernant *la tenue des registres d'élevage* ont été approuvées. L'assemblée a renoncé pour *cette année à une conférence générale des* jurés; par contre, les jurés pour les marchés de taureaux de 1899 se réuniront deux jours avant l'ouverture du marché pour établir un mode de procédé uniforme.

Une proposition tendant à l'organisation d'un marché pour les vaches d'élevage a été repoussée à l'unanimité.

Le programme arrêté pour les marchés de l'année dernière sera appliqué, avec quelques modifications, pour le marché de cette année, qui est fixé, suivant le désir de la Suisse romande, aux 25, 26 et 27 août. Le jury constitué l'année dernière a été confirmé.

M. Roggo est remplacé dans le Comité par M. Wuilleret, préfet de Fribourg.

M. Briefer a été appelé à faire partie du Comité de la Fédération comme représentant du canton de Bâle-Campagne.

L'assemblée a nommé membres honoraires pour services rendus: MM. Moser, directeur de l'Ecole de la Rutti; Hofer, lieutenant-colonel, à Buetikofen; Noyer, directeur de l'Ecole vétérinaire de Berne; Kræmer, professeur, à Zurich.

Le Département fédéral de l'agriculture *était représenté à la réunion par M. Muller*, chef de division, et le Secrétariat agricole suisse par M. Natter, adjoint.

Affaires bernoises. — Le projet de nouveau règlement municipal élaboré par la municipalité de Berne prévoit les innovations *suivantes: Le nombre des membres* de la municipalité est porté de 9 à 11, dont 6 seraient des membres permanents (*conseillers ou directeurs municipaux* de carrière) et 5 des membres non permanents. Actuellement, la municipalité se compose de 4 membres permanents et de 5 non permanents. Le traitement serait pour les membres permanents de 5500 à 6500 francs; pour les membres non permanents, de 1000 à 1200 francs. Le président recevrait un supplément de 500 francs, soit au total 7000 francs.

Les élections à la municipalité se feraient à la majorité relative, celles au Conseil municipal suivant le système proportionnel, en admettant le cumul jusqu'à la répétition, par trois fois, du même nom. Les membres du Conseil municipal toucheraient un jeton de 3 francs par séance. Les votations et élections communales ont lieu le samedi soir, de 6 à 8 heures, et le dimanche de 10 à 2 heures. La commune entière forme, pour les votations et élections, un seul corps électoral; cependant, pour faciliter le vote, il y aura plusieurs locaux de vote.

Le traitement des employés et fonctionnaires municipaux sera réglé, d'une manière précise, par classes, avec des augmentations graduelles.

Nomination. — Dimanche a été élu comme fonctionnaire de l'office des poursuites de Berne M. le notaire Hærdi, à la presque unanimité de 1300 votants.

Nécrologie. — Samedi après-midi est mort, à Berne, à l'âge de 78 ans, après une longue maladie, le professeur Dr Jonquière.

Le défunt avait été très affecté de la mort récente de sa femme et de celle de son fils, victime d'un accident de tramway à Berlin.

Démocrates bâlois. — Les délégués du parti démocratique bâlois, réunis le 14 avril, ont fixé le programme de leurs travaux pour 1899 à 1902. Un certain nombre de postulats, dont quelques-uns n'ont pas encore été abordés, tandis que pour *d'autres une réalisation est proche, mais* qui figurent déjà au programme, ont été maintenus et deux nouveaux postulats ont été ajoutés.

L'agitation en vue des élections du Grand Conseil commence à devenir intense.

Opposition soleuroise. — L'assemblée des délégués de l'opposition, réunie dimanche à Soleure, comptait 70 participants. L'assemblée s'est prononcée, à la majorité des 4/5, en faveur de la loi sur les traitements des instituteurs et, à l'unanimité, pour la loi sur les tribunaux de prud'hommes. Elle a décidé également d'appuyer la double initiative.

Le Soleure-Moutier. — La commune bourgeoise de Soleure, réunie samedi soir, a décidé à l'unanimité d'opérer le premier versement sur la prise d'actions du chemin de fer Soleure-Moutier.

Parti ouvrier appenzellois. — L'assemblée des délégués de l'Union ouvrière du canton d'Appenzell, réunie dimanche, a discuté les projets qui seront soumis, le 30 avril, à la Landsgemeinde. Elle s'est prononcée contre le projet relatif à l'introduction d'un impôt sur les auberges, et contre le projet de loi sur les auberges. Elle s'est déclarée, par contre, favorable à l'initiative populaire tendant à l'introduction de l'assurance mobilière cantonale obligatoire et à la revision de la loi sur les hypothèques.

Fête de gymnastique. — Dimanche a eu lieu une réunion des gymnastes valaisans à l'occasion de l'inauguration de la *nouvelle halle de gymnastique; la fête a* bien réussi, bien qu'elle ait été contrariée dans la matinée par le mauvais temps. L'après-midi, les trois sections valaisanes de Sion, Monthey et Martigny — la section de Vouvry manquait — ont donné des productions variées. Les sections fédérales de Lausanne, Vevey, Montreux, et Aigle avaient envoyé des représentants. Le banquet comptait 120 couverts; la ville était élégamment pavoisée.

Pendant la fête, un mortier a éclaté, blessant un tireur imprudent; celui-ci a un œil perdu.

Réforme communale au Tessin. — L'assemblée communale de Lugano, réunie dimanche matin, a adopté à l'unanimité une proposition tendant à l'introduction d'un Conseil communal. Lugano est la première *commune du Tessin qui procède à cette* réforme de son organisation communale.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Déraillement. — Aux Etats-Unis, un train, en déraillant, s'est précipité dans un torrent; six personnes noyées.

Expulsions. — Cinq cents étudiants ont été expulsés avant-hier de l'Université de Saint-Pétersbourg pour avoir fomenté des troubles.

En prison. — M. Max Régis, l'ex-maire d'Alger, a été condamné à quatre mois de prison pour insultes envers le gouverneur de l'Algérie.

Pillage. — Des avis de La Havane disent que des bandits ont incendié, dans la nuit de vendredi, une exploitation, pillé trois maisons, tué deux soldats cubains et un civil, blessé un soldat et deux civils.

Tremblement de terre. — Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie dans la Grèce méridionale. Quelques maisons se sont effondrées à Gastouni, et dans diverses autres localités divers *édifices ont été* lézardés. Il n'y a pas eu de victimes.

Troubles. — Les indigènes de Taipoosu, dans le district chinois de Kau-Lung, concédé à l'Angleterre, ont incendié des abris, qui avaient été élevés dans ce district; ils se sont armés et réfugiés sur les montagnes voisines. *Des troupes anglaises ont été expédiées sur les* lieux.

Un asile brûlé. — L'asile des pauvres, à Dhatham (Etats-Unis) a été détruit par un in*cendie. Les pensionnaires ont été* sauvés au prix de grandes difficultés. Quatre personnes ont neanmoins péri dans les flammes.

SUISSE

Un baptême qui finit mal. — A Erdhausen (Thurgovie), au retour d'un baptême, le cheval d'une voiture sur laquelle se trouvaient plusieurs personnes s'emporta. Les gens du baptême furent projetés à terre. Le parrain du bébé se fractura le crâne dans la chute et mourut le même soir, bientôt suivi par *l'enfant*, qui succomba également à ses blessures.

Un pseudo-déserteur. — Nous avons relaté, avec plusieurs de nos confrères, la nouvelle de l'arrivée à Chambéry d'un nommé Schmidt, qui aurait déserté le huitième bataillon de forteresse, en ce moment aux forts de Saint-Maurice.

M. le lieutenant-colonel Dietler, commandant des forts de Saint-Maurice, donne à ce bruit un démenti absolu. Il n'y a, en ce moment, dans les fortifications du Bas-Valais, que les hommes de la garde permanente et tous sont à leur poste.

FRIBOURG

Conseil d'Etat (*Séance du 15 avril*). — Le Conseil nomme Mlle Benguerel, Fridolin, de Fontainemelon (Neuchâtel), domiciliée à Rorschach (Saint-Gall), institutrice aux écoles primaires de Morat.

Emprunt de 12 millions. — Les Banques syndicataires et spécialement le Crédit lyonnais, viennent de placer directement auprès de leur clientèle 36,000 titres de 500 fr., soit 18 millions de l'*emprunt de Fribourg. Il y aura donc lieu à réduction* proportionnelle, cet emprunt ne comportant que 24,000 titres de 500 fr., soit 12 millions. Il n'interviendra dès lors pas d'émission publique.

Piquant rapprochement: le canton de Zurich vient d'émettre un emprunt de huit *millions au taux de 3 ¾ %*. Les souscriptions n'ont guère atteint plus de *quatre* millions, soit la moitié du montant *nominal* de l'emprunt.

Diplômes d'apprentissage. — Hier a eu lieu, à l'Ecole des filles, la remise des diplômes aux apprentis ayant terminé leur apprentissage. Nous dirons deux mots demain de cette cérémonie. Voici, en attendant, les noms des apprentis qui ont obtenu leur diplôme de fin d'apprentissage:

Bouchers: Herren, Gottlieb, à Morat, patron; Alf. Niederhauser; Mauron, Louis Jacques, à Fribourg, p., Dom. Zurkinden.

Boulangers: Blanc, Philippe, à Romont, p.; Marius Lugrin; Oberson, Tobie, à Sommentier, p., Jean Ducrest; Verdon, Raymond, à Treyvaux, p., F. Bæriswyl.

Cartonnier: Bukelmann, Théophile, à Fribourg, p., H. Wilczeck.

Charcutier: Gutknecht, Jacob, à Fribourg, p., J. Schoch.

Charpentier: Vuichard, Edouard, à Semsales, p., Al. Vuichard.

Charrons: Delley, Victor, à Montet, p., Orphelinat Marini; Oberson, Emile, à Romont, p., Jules Ratabouille; Pasquier, Jean, à Sales, p., Jules Overney.

Coiffeurs: Deschenaux, Pierre, à Fribourg, p., *Henri Wursthorn*; *Muhlemann*, Fritz, à Fribourg, p., Léon Bovet.

Confiseurs: Pasquier, Honoré, à Fribourg, p., Xavier Fasel; Tschumi, Hermann, à Fribourg, p., Z. Fassbind.

Cordonniers: Æby, Peter, à Guin, p., Peter Kæser; Ayer, Pierre, à La Joux, p., Alfred Borcard; Beaud, Pierre, à Montet, p., Orphelinat Marini; Binguely, Théophile, à Vuissens, p., Xavier Fasel; Bonfils, Jean, à Estavayer-le-Lac, p., Jules Pautre; Charrière, Laurent, à Romont, p., Lucien Juat; Crausaz, Henri, à Montet, p., Orphelinat Marini; Eblé, Xavier, à Châtel-St-Denis, p., Seb. Eblé; Jonin, Paul, à *Fribourg, p., F. Stœkli*; Pilloud, Aloys, à Châtel-St-Denis, p., Jean Pilloud; Reitter, Ernest, à Birenlauf (Argovie), p., Louis Schmid; Schaffner, Emile, à Romont, p., Charles Juat.

Coupeur-tailleur: Michel, Antonin, à Cossonay, p., Vitale de Regibus.

Ferblantiers: Brandt, Virgile, à Morat, p., Johann, Jacob; Vuichard, Camille, à Cortaillod, p., Elie Mæder.

Forgerons: Chassot, Eugène, à Vuisternens, p., Marcelin Chassot; Corminbœuf, Ignace, à Villars-le-Grand, p., Edouard Bovet; Proux, Charles, à Rue, p., Victor Battaini; Romanens, Amédée, à Châtelard, p., Jérém. Romanens; Sutter, Théodore, à Morat, p., *Gottfried Kaeser*.

Fromager: Monney, Louis, à Neyruz, p., Alfred Wicht.

Jardiniers: Giller, Pierre, à Montet, p., Orphelinat Marini; Mory, Arnold, à Lœwenberg (près Morat), p., Jean Roth.

Lithographe: Wæber, Gustave, à Fribourg, p., H. Wilczeck.

Menuisiers: Andrey, Charles, à Fribourg, p., Ecole de menuiserie; Blanc, Joseph, à Romont, p., Benoît Gosteli; Brog, Charles, à Morat, p., Oscar Peyer; Gauthier, Emile, à Fribourg, p.,

Pierre Winkler; Mollard, Joseph, à Fribourg, p., Ecole de menuiserie; Rappo, Paul, à Schanz (Zoug), p., Karl Bossard; Schneider, César, à Fribourg, p., Jacquenou det Vonlanthen; Yerly, Joseph, à Pont-la-Ville, p.. Pierre Toffel.

Peintre-gypseur : Marchesi, Edouard *, à Fribourg, p. Sormani, Angelo.

Peintre en voitures : Gougler, Simon, à Fribourg, p. Atelier du Jura-Simplon.

Pierriste : Morel, Aimé, à Cugy, p. Charles Bersier.

Selliers : Ballaman, Louis, à Belfaux, p. Jacob Burgi; Perroulaz, Edouard, à Fribourg, p. Théobald Weber; Rebora, Louis, à Romont p. Joh. Hofstettler.

Serruriers : Arnoux, Louis *, à Estavayer-le-Lac, p. Jules Arnoux; Buchs, Simon, à Fribourg, p. R. Erlebach; Erlebach, Jules, à Fribourg, p. Erlebach.

Tailleur de ville : Felchlin, Frédéric *, à Fribourg, p. A. Felchlin.

Tailleurs de campagne : Freytag, Oscar, à Misery, p. Jos. Freytag; Marion, Ulrich, à Constantine (Vaud), p. H. Cuanillon.

Tailleurs de pierre : Métroz, Camille, à Fribourg, p. Ecole des tailleurs de pierres; Oggier, Ernest, à Fribourg, p. Ecole des tailleurs de pierres; Robert, Louis, à Fribourg, p. Ecole des tailleurs de pierres.

Tapissier : Gauthier, Jules, à Fribourg, p. J. Zurkinden.

Teinturier : Riesenmey, Paul, à Morat, p. Fraisse, Brugger et Cie.

Tonnelier : Meyer, Emile, à Morat, p. Charles Gessner.

Tourneur sur métaux : Zurcher, Charles, à Fribourg, p. Ateliers du Jura-Simplon.

Vanniers : Pautet, Louis, à Fribourg, p. Ecole de vannerie; Robert-Tissot, Marc, à Fribourg, p. Ecole de vannerie; Uldry, Alphonse, à Fribourg, p. Ecole de vannerie.

Blanchisseuses-repasseuses : Kœrber, Bertha, à Fribourg, p. Marie Brugger; Pilloud, Bernadette, à Fribourg, p. Mme Joehr.

Cartonnières : Conus, Emma, à Fribourg, p. Industrielle; Schneuwly, Elise, à Fribourg, p. Industrielle; Zurkinden, Sophie, à Fribourg, p. Industrielle.

Modistes de campagne : Blanc, Julie, à Sales, p. Marie Quartenoud; Dubey, Blandine, à Cottens, p. Célina Carrel; Dougoud, Marie, à Middes, p. E. Pury.

Tailleuses de campagne : Corminbœuf, Alice, à Avenches, p. J. Maillard; Chobaz, Marie, à Marly-le-Grand, p. Albertine Chobaz; Clerc, Elise, à Belfaux et Fribourg, p. Rose Schorro et Marie Barras; Conus, Elise, à Vuarmarens, p. Marie Demierre-Conus; Huguet, Rose, à Estavayer-le-Lac, p. Marie Jemmely; Pasquier, Victorine, à Le Pâquier, p. Joséphine Morand; Ribotel, Vitaline, à Léchelles, p. Célina Goulgier; Sudan, Marie, à Le Pâquier, p. Joséphine Morand.

Tailleuses de ville : Bæriswyl, Amélie, à Fribourg, p. Cours de coupe; Bise, Clémence, à Fribourg, p. Cours de coupe; Eltschinger, Alice, à Fribourg, p. Cours de coupe; Genoud, Thérèse, à Châtel-St-Denis, p. Déglise, sœurs; Giananthonio, Maria, à Fribourg, p. Cours de coupe; Jungo, Annette, à Fribourg, p. Cours de coupe; Lenz, Lydia, à Bulle, p. R. Ayer; Schæfer, Marie, à Fribourg, p. Cours de coupe.

Nota. — Les apprentis dont les noms sont suivis d'un * ne recevront leur diplôme que lorsqu'ils auront suivi pendant un semestre les cours professionnels d'adultes.

Evasion. — La personne atteinte par les balles du gardien de la Maison de force à la poursuite de l'évadé de vendredi, est un nommé Corpataux, casseur de pierres. La première balle a pénétré dans l'angle de l'arcade sourcilière droite et est sortie à 3 cm. plus loin. La seconde balle est entrée à la partie supérieure de l'épaule droite et est sortie à 20 cm. de distance, du côté gauche du thorax. Le navré a été soigné par M. le Dr Oberson et ses blessures sont en bonne voie de guérison.

Ce malheur s'est produit le soir, vers 11 h., par une nuit noire. Le gardien s'est cru en présence du fugitif et, n'entendant aucune réponse aux trois sommations légales, a fait feu.

Pas de nouvelles de l'évadé Gleyzal, qui a déployé un art ingénieux pour sortir de sa prison. Il a, comme nous l'avons dit, scié un barreau de sa cellule, on ne sait exactement au moyen de quel instrument. Après chaque séance de ce travail, le condamné masquait l'entaille du barreau au moyen de cire mélangée avec du plâtre provenant du Christ suspendu dans sa cellule. Il était arrivé, par le même procédé, à scier ses entraves.

Vendredi soir, vers huit heures, le travail étant terminé, Gleyzal profita de ce que la nuit était très sombre pour sortir. Il a dû ouvrir deux portes au moyen d'une clef ou d'une pince. Arrivé dans le préau, il a enjambé le rempart et sauté de l'autre côté.

Gleyzal n'en était, du reste, pas à son coup d'essai. Il s'était déjà évadé du pénitencier de Toulon, de celui de Lausanne et de la prison des Augustins de Fribourg, pendant sa prison préventive. Lors de sa condamnation par le Tribunal criminel de la Sarine, M. le président lui ayant demandé s'il avait avait quelque chose à ajouter pour sa défense, il avait cyniquement répondu : Rien. Infligez-moi 2 ans, ou 5 ans, ou 10 ans de Maison de force, peu importe, je serai en 1900 à l'Exposition universelle de Paris.

Il tiendra parole, si on le laisse courir.

Legs. — M. Fidèle Berguer, récemment décédé, a fait, par dispositions de dernières volontés, les legs suivants : 1,000 fr. à l'Hôpital des bourgeois ; 500 fr. à la Société de chant ; 100 fr. à la Société de secours mutuels, et 100 fr. à la Société de gymnastique l'*Ancienne*.

Cours. — Demain commencent les cours du semestre d'été de l'Université, en même temps qu'a lieu la rentrée du Collège.

Tramway. — Le service du tram a été suspendu aujourd'hui de midi à 1 ½ h. de l'après-midi, par suite de réparation urgente effectuée au Barrage. Le public en a été avisé par affiches placardées aux différentes haltes.

Accident. — Vendredi soir, deux cavaliers de notre ville rencontraient sur la route de Fribourg à Tavel, non loin du Bierhaus, un nommé Z., conduisant un char qui obstruait la route. On ne sait trop comment en manœuvrant pour débarrasser la chaussée, le conducteur du véhicule fut projeté dans le ravin qui borde la route. Quelques instants plus tard, M. le vét. Maillard, passant par là, recueillit sur sa voiture le navré, qui avait deux côtes enfoncées et un poumon perforé. Il a été conduit à l'hôpital.

Première messe. — M. l'abbé Vigna, docteur en philosophie, ancien étudiant de l'Université de Fribourg, a célébré sa première messe le lundi de Quasimodo, à Casalbuttano, son village natal. La fête a été grandiose ; la plupart des prêtres de la contrée, les parents et les amis du nouveau prêtre et une foule immense y ont pris part. Le sermon de circonstance a été fait par le P. Fei, professeur à l'Université de Fribourg, qui a traité éloquemment la question de la mission du prêtre dans la société moderne. Un grand nombre de télégrammes de félicitations sont arrivés de divers points de l'Italie et de la Suisse ; la *Lega lombarda* mentionne, entre autres, une dépêche de la *Lega operaia*, de Fribourg.

Décès. — Hier est décédé à Méran (Tyrol) le R. Père Irénée Ott, prêtre de la Société du Divin Sauveur.

Le P. Ott a exercé pendant une année le saint ministère à Siviriez, et a rempli, également pendant une année, les fonctions de directeur de l'Internat de l'Ecole laitière à Pérolles. Atteint d'une maladie de poitrine, le P. Ott se rendit, l'automne dernier, à Méran, espérant que le repos et la douceur du climat le remettraient.

La nouvelle de sa mort aura un douloureux retentissement soit à Siviriez, soit à la Station laitière, où ce jeune prêtre aimable et zélé a laissé les meilleurs et les plus sympathiques souvenirs.

Le P. Ott n'avait que 27 ans.

Pèlerinage fribourgeois à Einsiedeln et à Sachseln. — Le Comité cantonal des pèlerinages a décidé de fixer définitivement au *samedi 3 juin* le départ du pèlerinage fribourgeois à Notre-Dame des Ermites. Il a fallu renoncer à la date primitivement choisie du 13 mai, afin d'éviter la coïncidence avec d'autres pèlerinages importants tant à Einsiedeln qu'à Sachseln.

Le départ d'Einsiedeln aura lieu le *lundi 5 juin* vers 8 h ½. A Lucerne, les pèlerins se sépareront en deux groupes, dont l'un rentrera directement à Fribourg (arrivée 3 h. 58 soir), et l'autre se rendra à Sachseln, d'où il reviendra à Fribourg le lendemain 6 juin, vers 4 h. du soir.

Les billets seront mis en vente prochainement aux mêmes conditions de prix que les années précédentes pour le pèlerinage à Einsiedeln. Le billet de pèlerinage à Sachseln se paye à part 1 fr. 35 ; il sera mis en vente en même temps et aux mêmes dépôts que le billet pour les Ermites.

Théâtre. — Ce soir, à 8 heures, au théâtre, représentation de : *Adrienne Lecouvreur*, de Scribe et Legouvé, drame en cinq actes, par la tournée Lina Munte.

Cæcilien-Verein, Fribourg. — Messieurs les membres passifs sont priés de faire bon accueil aux cartes d'abonnement qui leur seront présentées prochainement.

Le Comité.

Souscription pour les incendiés d'Agaren

17me liste : Report de la liste précédente, 445 fr. ; M. Alfred d'Ammann, Fribourg, 5 fr. ; anonyme, Fribourg, 2 fr. ; anonyme, Fribourg, 1 fr.

Total, 453 fr.

La souscription sera close le 20 courant.

PAGES D'HISTOIRE

MACHIAVELLI A FRIBOURG

Le R. P. Berthier, professeur à l'Université de Fribourg, vient de consacrer dans la *Revue historique vaudoise*, une notice au passage de Machiavelli en Suisse, et à Fribourg en particulier, en 1508.

Machiavelli était envoyé par le gouvernement de Florence auprès de l'empereur Maximilien pour sonder les intentions de ce prince, auquel on prêtait la velléité de descendre en Italie afin de se faire couronner à Rome. Les Florentins, amis de la France, et redoutant de se compromettre à l'égard de celle-ci, appréhendant surtout une demande d'emprunt de l'empereur, toujours à court d'argent, comprirent qu'il serait habile de prendre les devants ; ils dépêchèrent donc auprès de Maximilien deux délégués, Francesco Vettori et le célèbre Machiavelli, avec des instructions précises sur la question d'argent, instructions consistant, en somme, en ceci : promettre le moins possible et s'arranger pour avoir à verser à l'auguste emprunteur le moins qu'on pourrait de la somme promise.

Machiavelli se mit en route, traversa le *Mont-Cenis et la Savoie, arriva à Genève le* 25 décembre 1507, et à Botzen (Bolsano, Tyrol), où l'empereur se trouvait, le 11 janvier 1508.

L'envoyé florentin traversa la Suisse en quatre étapes. Il s'arrêta notamment à Fribourg et y recueillit, sur l'objet de sa mission, des renseignements précieux, que lui communiqua un personnage de la République, non désigné par Machiavelli, mais que des recherches faites dans nos archives cantonales ont identifié d'une manière presque certaine. Voici ce que Machiavelli écrivait, entre autres, à son gouvernement à ce sujet :

« J'ai fait quatre étapes de Genève à Constance, sur les terres suisses. Durant le trajet, je me suis informé avec tout le soin possible de la situation et du caractère des Suisses. Comment il se peut faire que chacun des deux souverains (le roi de France et l'empereur d'Allemagne) peut compter sur eux, je l'ai fort bien compris, surtout grâce aux explications que m'a données, à Fribourg, un homme très intelligent, qui a été chef de leurs milices, et connaît bien les choses d'Italie.

« L'Etat principal des Suisses se compose de douze communautés, appelées cantons et unies ensemble : ce sont Fribourg, Berne, Zurich, Lucerne, Bâle, Soleure, Uri, Unterwald, Thoune, Glaris, Schwyz, Schaffhouse. Ces divers cantons sont unis ensemble de telle sorte que ce qui est décidé dans leurs Diètes est toujours observé par tous. Aucun canton n'oserait s'y opposer. Et ainsi se trompent ceux qui croient que quatre cantons sont pour la France et huit pour l'Empire. Cela ne pourrait être que si *leurs Diètes le décidaient de la sorte ; et si* elles le décidaient ainsi chaque souverain serait plus mal servi que l'autre.

« Ce qui accrédite cette opinion, c'est que le roi (de France) entretient auprès des Suisses, depuis huit mois, deux envoyés spéciaux, Rochalbert et Pierre Louis ; et, afin d'être informé plus vite, a établi une poste depuis Gabella, jusqu'aux Diètes, en quelque endroit qu'elles se tiennent. Ces deux envoyés ont passé ces derniers temps à parcourir tous les cantons, et avec l'argent donné en public et en particulier, ont empoisonné tout le pays. Par ce moyen, le roi (de France) a empêché et empêche encore toutes les délibérations qui se pourraient faire en faveur de l'empereur. Jusqu'à mon passage, on n'avait pu rien décider, malgré un grand nombre de Diètes. Il est bien vrai qu'on devait en tenir une dernière à Lucerne, le jour de l'Epiphanie ; il y avait encore les deux envoyés français. On ne sait encore de quoi elle a accouché Mais mon hôte de Fribourg me dit que le roi de France a trop d'argent, pour qu'on puisse rien décider contre lui. Si l'empereur avait, lui aussi, de l'argent, les Suisses ne refuseraient pas de le servir également ; seulement, on s'ingénierait à le servir sans être contre la France. Chacun pense que si l'argent ne manquait pas à l'empereur, les Suisses ne lui manqueraient pas non plus ; ils craindraient, en ne le servant pas, s'ils étaient convenablement payés, de s'aliéner l'Empire et toute l'Allemagne. Cette crainte est même ce qui les empêche d'être avec la France. Ils répondent à l'empereur qu'ils ne veulent pas le servir contre la France, mais bien volontiers ailleurs. L'empereur, de son côté, voudrait les voir rester neutres, n'en prendre qu'un petit nombre, et s'en servir comme il voudrait. Les Suisses, eux, ne veulent pas rester neutres ; ils voudraient être enrôlés en grand nombre, et ne pas combattre contre les Français, si ces derniers ne les provoquaient. Ce sont ces difficultés qui rendent impossibles les conclusions des Diètes. »

Quel était le personnage de qui Machiavelli tenait ces renseignements ? Les recherches faites ont établi que ce devait être ou bien le capitaine Hans Studer, membre des Deux-Cents à l'époque où Machiavelli passa à Fribourg, ou bien Hans Schwendi, qui faisait partie du Petit-Conseil du Sénat en 1508.

Voici, d'ailleurs, ce que dit à ce propos la notice du R. P. Berthier :

« Les archives cantonales conservent deux registres concernant l'état nominatif des troupes fribourgeoises envoyées en Italie dans les premières années du XVIme siècle. L'un porte la date de 1502. Cette levée de troupes avait pour but Naples, Novarre et les Pays-Bas.

Hans Studer en était le capitaine. Il commanda encore une expédition en 1503, à Bellinzona et à Locarno. Il fut nommé des Deux-Cents en 1505 ; il en sort en 1511, était réélu en 1520. Cette lacune correspond sans doute à des services militaires. En 1521, il entre au Conseil des Soixante ; en 1530, il est membre du Sénat ; en 1549, il est élu avoyer, et il meurt en 1560.

Un autre registre concerne également une expédition militaire, commandée, celle-ci, par Hans von Schwendi ou Schwendimann.

Ce Hans Schwendi avait élu des Deux-Cents dès 1497, et comptait donc alors au moins 25 ans, âge auquel on était ordinairement admis dans ce Conseil. Il disparaît de 1498 à 1503, et après cette dernière date, il reprend la vie sédentaire à Fribourg. En 1507, il entre au Conseil des Soixante, et en 1508, au Petit Conseil du Sénat.

Le second registre militaire n'est pas daté : mais en tenant compte des indications précédentes, il doit se rapporter à une année comprise entre 1498 et 1503, c'est-à-dire pendant la seule époque où Hans von Schwendi, le magistrat-soldat, se soit absenté de Fribourg.

Machiavelli, lors de son passage à Fribourg, fut assurément hébergé chez l'un ou l'autre de ces deux hommes de guerre « connaissant bien les choses d'Italie ».

S'il était descendu chez quelque grand personnage de Fribourg, tel que l'avoyer d'Englisberg ou l'ancien avoyer de Faucigny, tous deux chevaliers, le célèbre diplomate n'eût point manqué de les nommer dans sa relation.

Mais à qui donner la préférence de Hans Studer ou de Hans von Schwendi ?

Toutes les circonstances semblent démontrer que Schwendi eut l'honneur d'héberger Machiavelli. *Studer était entré aux Deux-Cents* en 1505, et avait alors 25 ans, mais ne devait pas être plus âgé, parce qu'il meurt en 1560, ce qui lui donne déjà le bel âge de 80 ans. En 1508, époque où Machiavelli traverse Fribourg, il ne devait pas encore avoir toute cette expérience des affaires dont parle la lettre. Schwendi, au contraire, était plus âgé et sans doute mieux renseigné.

Un autre fait semble confirmer cette supposition : c'est que le trésorier, dans ses comptes rendus le 22 janvier 1503 (jour de la Saint-Vincent, n. 210) mentionce à l'article des débours : « vin d'honneur et repas », une dépense de XI livres 6 d. 4 s., pour vin d'honneur consommé dans la maison de Hans Schwendi. Or cette dépense étant la dernière portée dans cette rubrique (la 5me avant la fin) peut correspondre exactement avec l'époque du passage de Machiavelli, c'est-à-dire aux premiers jours de janvier 1508.

On ne peut expliquer l'envoi d'un vin d'honneur à Schwendi que parce qu'il reçoit quelque personnage important et ce personnage ne peut être que Machiavelli en ce moment-là, puisqu'on ne signale alors à Fribourg aucun voyageur de marque. Si la réception faite à Machiavelli ne revêt pas un caractère plus solennel, c'est parce que Messeigneurs de Fribourg ne voulaient pas se compromettre officiellement. »

Pour la Rédaction. J. M SOUSSENS.

Les changements d'adresse, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

Voulez-vous une vieillesse florissante ?

Le travail des champs est certes une occupation salutaire en général pour les hommes et pour les femmes, et c'est assurément dans les meilleures conditions d'hygiène que se passe la vie du cultivateur. Cependant il ne faut pas abuser du travail ; la femme, en particulier, arrivée à un certain âge s'affaiblit plus rapidement. Le sang s'appauvrit, les forces diminuent et fréquemment des maladies diverses en sont la conséquence. Douleurs rhumatismales, manque d'appétit et de sommeil, maux de tête, essoufflements, points de côté, voilà le triste bilan d'excès de fatigue à un âge avancé,

M César Brunel, propriétaire à Ginasservis, canton de Rians (Var, France), nous fournit l'exemple de sa mère, âgée de 64 ans, qui a vu sa santé s'altérer gravement, à la suite de grandes fatigues.

D'après une photographie.

« Depuis de longs mois, écrit-il, ma mère se trouvait dans un état de faiblesse tellement grave qu'elle ne pouvait plus se livrer à ses occupations. Le moindre travail l'épuisait, la marche lui était devenue pénible et elle gravissait avec difficulté l'escalier de sa maison. Le moindre fardeau lui faisait perdre haleine et lui donnait des points de côté. Elle avait constamment froid, n'avait plus ni appétit, ni sommeil. Elle était très désolée de cette situation. Un jour que j'allais la voir, elle me fit part de son désir de prendre des Pilules Pink ; il me semble, dit-elle, que ceremède dont on parle tant me ferait du bien. Je lui en procurai aussitôt. Elle éprouva alors unea mélioration sensible et après un temps relativement court, elle se trouva complètement rétablie. L'appétit est complètement revenu, son visage a repris le teint d'une bonne santé, elle dort bien et ne souffre plus. Depuis ce temps, elle a repris ses travaux et n'en éprouve aucune fatigue. Vous pouvez publier ma lettre faite sans exagération aucune. »

Les Pilules Pink redonnent au sang une vigueur nouvelle, lui permettent de lutter victorieusement contre bien des maladies produites par son épuisement. La chlorose, l'anémie, les névralgies, rhumatisme, affaiblissement par suite de surmenage chez l'homme comme chez la femme, disparaîtront par leur emploi. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal en Suisse, MM. P. Doy et F. Cartier, droguistes, à Genève, 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

EN 20 JOURS DE GUERISON RADICALE l'Anémie

Par l'ELIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL

Le Seul autorisé spécialement.

Pour Renseignements, s'adresser chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS.

GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.

Dépôt à FRIBOURG, Pharmacie L. Bourgknecht

Dans les bonnes Pharmacies - Brochure fco sur demande affranchie

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Le plus parfumé des savons de toilette. — 3 grands prix, 21 médailles d'or, Hors concours

VILLAGE SUISSE A PARIS, 1900

Le canton de Fribourg sera représenté au Village suisse par une dizaine de *constructions du genre le plus varié*. Le rempart de Gruyères couvrira son enceinte à partir de la montagne avec le château d'Estavayer pour renfort et dans le prolongement de la Porte-Bellnord prendront place des *édifices de Romont* et de Rue. Morat ne sera pas plus oublié que Corbières et l'on retrouvera dans le nouveau Village suisse l'industrieuse activité d'une *fruitière* fribourgeoise qui évoquera les souvenirs de 1896 et de la laiterie de Pérolles.

Vevey — Temple de St-Martin

Samedi 22 avril, à 8 h. du soir
Dimanche 23 avril, à 3 ½ h.

REQUIEM

DE

VERDI

Chœur mixte,
soli et orchestre

Direction : M. H. PLUMHOF

Mme TROYON, soprano ; Mme KETTEN, mezzo-soprano ; M. TROYON, ténor ; M. BURGMEIER, basse.

BILLETS

Chez *MM. Fœtisch frères, Vevey et Lausanne.*
Numérotées : Nef centrale, 3 fr. 50.
Bas côtés, 2 fr. 968
Texte des chœurs et soli, 30 cent.

A VENDRE

à Fribourg, **une maison,** située rue des Alpes. — Conditions de *paiement et prix avantageux.* — S'adresser de suite à **Cél. Deillon, à Fribourg.** 973

C'est de

W. KOPFMANN, Bâle

que vous recevez le meilleur marché

DU CAFÉ ROTI

de bon goût, garanti, et en un mélange excellent.
5 kg. à fr. 7.50, 8.80, 10, 12, 13, 15, 18.
Sur désir, je le fournis dans des boîtes neuves, en fer-blanc. 972

ARMES

Fusils de chasse, à 1, 2 et 3 coups, dep. 25 fr.
Carabines Martini et Floberts, dep. 22 fr.
Revolvers, feu central, dep. 7 fr. 50.
Grand choix de munitions et accessoires.

BICYCLETTES

Columbia, Brenabor, Wanderer, Clément, Triumph, etc., avec ou sans chaîne, à des prix défiant toute concurrence.

AUTOMOBILES

Se recommande, 315
Gottl. STUCKY
Grand'Places *Fribourg*

Thés Locher, Berne

Marques déposées de thés exquis, appartenant exclusivement à la *Maison des Thés Locher* (fondée en 1831), Spitalgasse, 42, **Berne.**
(*Toute imitation des marques sera rigoureusement poursuivie*).
Marque déposée
Thés depuis 1 fr. 50 la livre. Emballage gratis. 522
Adr. télégr. : *Theelocher, Berne.*

Mesdames

Pour tous les soins de la toilette *hygiène de la peau, des dents,* de la chevelure
servez-vous du

Bi Borax Oriental

On cherche un dépositaire sérieux pour la contrée.

Ch. LECLERC & Cie
435 Genève

PIANOS *Location. — Echange. Vente. —* **Accordage.**
Magasin de musique et instrum. en tous genres
OTTO KIRCHHOFF
117, rue de Lausanne, **Fribourg.**

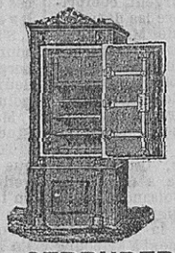

Fabrique de

coffres-forts

DE

Ed. GOUGAIN

serrurier

FRIBOURG

SERRURERIE D'ART ET DE BATIMENT

Téléphone 195 *Téléphone*

Faiblesse des nerfs.

Une maladie nerveuse, représentée par une faiblesse nerveuse, nervosité, tremblement de tout le corps, maux de tête, sentiments d'angoisse, toux et expectoration, m'avait décidé à me soumettre au traitement par correspondance de la Policlinique privée de Glaris. Cet établissement a justifié la confiance que j'ai mise en lui et *m'a guéri sans m'obliger à chanher notablement* ma manière de vivre habituelle, ce dont je tiens à le remercier publiquement. Ballens (Vaud), le 28 janvier 1898. Mme Augustine Marro. J'atteste la vérité de la signature ci-dessus. Ulisse Testaz. *garde-police. Adresse :* « Policlinique privée, Kirchstrasse, 405, Glaris. »

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, à son bureau, le mercredi 19 avril 1899, à 2 heures du jour, un Revers de 50,000 fr.
Fribourg, le 17 avril 1899. 975
Office des poursuites de l'arrond. de la Sarine.

AVIS

Les mises libres publiées dans la *Feuille officielle* pour le 21 avril auront lieu le **22 au lieu du 21 avril.** 969

MISES LIBRES

Le soussigné exposera en vente, le **samedi 22 avril,** dès 10 h. du matin, 1 bon cheval de voiture, 3 belles vaches de montagne, dont 2 prêtes au veau, 1 char à ressorts, 1 charrue, 1 traîneau, 1 luge longue et une courte, 1 caisse à purin, 1 hache-paille, des harnais, instruments aratoires, une partie du mobilier, literie, linge, batterie de cuisine, *etc.*
La Roche, le 8 avril 1899.
970 *Andrey.*

Vieux chêne

Environ 9 mètres carrés, plateaux de 6 cm., et 3 mètres carrés de 3 cm. Sciés depuis environ 10 ans.
S'adresser à **M. Gendre,** insp. forestier. H1456F 971

Grande baisse sur les viandes

fumées et sans borax

Jambons, peu salés, 10 k., 10 fr. 90; *Jambonneaux, très tendres, maig.,* 10 k., 12.20 ; Lard maigre, bien mélangé, 10 k., 13.10 ; Filets sans graisse ni os, 10 k., 13 90 ; Lard gras, épais, 10 k , 10 60 , Saindoux garanti pur, 10 k., 11.40 ; Beaux pruneaux doux, 10 k., 2 90-3.40 ; Quartiers de poires séchées, 10 k., 4.20 ; Beaux raisins secs, nouv., 10 k , 5.20. 967-633-21
P. JOHO-WINIGER
Magasin « Au bon marché »
Muri (Argovie)

Poussettes

Grand choix de
POUSSETTES
ordinaires et soignées
GARANTIES
de toute solidité

Th. Wæber
SELLIER-CARROSSIER
Au Varis, près du Collège, Fribourg

Joli assortiment de couvertures pour poussettes. 762

On demande pour entrer de suite

un jeune garçon

intelligent et honnête, qu'on initierait au métier de palefrenier pour *chevaux de selle et voiture.*
S'adresser au **Chalet de la Schurra.** 924

Hygiène de la chevelure

Traitement spécial contre les maladies du cuir chevelu avec la Lotion végétale « *Souveraine* », arrêtant la chute des cheveux, faisant disparaître les pellicules et les démangeaisons. 847
Nombreuses guérisons.
Mme Savés, Spécialiste p. la chevelure
Rue de Lausanne, 65, Fribourg.

Jeune fille

(de langue allemande) cherche place pour le 1er mai pour aider dans un magasin où elle aurait occasion de se perfectionner dans la lingerie ainsi que dans la confection. De préférence Lausanne ou Fribourg. Références à disposition.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H1444F. 964

TOURNÉE LINA MUNTE
F. ALBOUY, administrateur

THÉATRE DE FRIBOURG
Mardi 18 avril
ADRIENNE LECOUVREUR
Pièce en 5 actes, en prose
Du Répert. de la Comédie-Française
Par MM. SCRIBE et LEGOUVÉ

ON DEMANDE

pour de suite une bonne
cuisinière
et une fille de salle

Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H1423F. 951

On désire s'intéresser
à affaire sérieuse
et d'avenir

Ecrire sous chiffres Y3360X, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève. 948

A LOUER,

un magasin avec arrière-magasin, rue de la Préfecture, 193
S'adresser **rue de Romont, No 237.** 932

On demande une bonne domestique recommandée pour service dame, à Neuchâtel. S'adresser à Mme A. Robert Fontainemelon (Neuchâtel).

A louer dans 2 mois

2e étage : 3 gr. belles chambres ; cuisine.
3e étage : 4 ch., dont 1 très gr. ; cuisine.
Eau ; gaz ; buanderie ; jardin, etc. 856
S'adr. dep. 10 h., Grand'Fontaine, 10.

A LOUER

pour le *25 juillet* prochain, un étage en mansarde, spacieux, très ensoleillé, *situé rue du Tir, comprenant* 6 pièces, cave, galetas et part à la buanderie.
Pour renseignements, s'adresser à **M. Schorderet,** notaire, à **Fribourg.** 840

A LOUER

pour le *25 juillet,* à l'Avenue de Miséricorde, un **rez-de-chaussée très élégant,** de 4 pièces, plus 2 mansardes, cuisine et dépendances.
Eau dans la maison, **grand jardin,** situation charmante et très tranquille. ville et campagne, à proximité de la gare.
Pour *renseignements,* s'adresser **Grand'Rue, 59.** 851

Le dépôt des célèbres Cycles

GLADIATOR

vient d'être confié à

Fois GUIDI, rue des Chanoines, 121
chez qui l'on peut voir des spécimens.

Dépôt de lanternes à gaz acétylène — Accessoires

Nous faisons des avances d'argent à des conditions avantageuses sur toutes les marchandises déposées en nantissement à

l'Entrepôt de Fribourg

G. THÉRAULAZ & Cie.

VENTE DE VINS

L'Administration de l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg vendra en mises publiques, dans les caves de l'Hôpital, à Fribourg, lundi 24 avril 1899, dès 1 ½ heure du jour, les vins de Calamin, Riez, Béranges et Vully, dont suit la désignation :

DÉSIGNATION DES VASES

Calamin 1898

Vase No 3, 604 litres	Vase No 20, 1783 litres
14, 2985 »	21, 946 »

Riez 1898

Vase No 1, 790 litres	Vase No 28, 900 litres
2, 600 »	29, 1480 »
4, 693 »	30, 1523 »
5, 1105 »	31, 1187 »
11, 3618 »	32, 1270 »
12, 2440 »	

Béranges 1898

Vase No 9, 3920 litres	Vase No 25, 2683 litres

Vully 1898

Vase No 15, 2985 litres	Vase No 22, 508 litres
34, 568 »	23, 546 »

Tous ces vins, de bonne qualité, seront vendus sous de favorables conditions de payement et avec décavage à terme.
Pour le détail et les conditions, s'adresser au soussigné.
Fribourg, le 12 avril 1899. H1358F
L'administrateur, **Er. BUMAN.**

Grandes mises de bétail

Pour cause de cessation de bail, la veuve Anna-Marie et son fils Jean *Pythoud, au Bugnon,* près Matran, mettront en mises publiques, le lundi 24 avril : 20 mères-vaches et 10 génisses de 1 à 2 ans de montagne, 2 paires de bœufs de 2 ans, 1 taureau de 18 mois, pie noir, primé en 2e classe et 4 chevaux. *891-487*
Les mises auront lieu à 9 heures du matin ; il n'y aura qu'une passe.
Les exposants.

Boulangerie Léon Chapaley

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et des environs qu'il a repris
l'ancienne boulangerie Burry
258, Rue de Morat, 258
Il s'efforcera, par des bonnes marchandises, de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
888 **Léon Chapaley,** *boulanger.*

Le seul savon

véritablement indispensable dans chaque ménage, c'est le savon

"Le Triomphe à la Térébenthine et à l'Ammoniaque"

Surpasse tous les savons étrangers

Exigez aussi la **Lessive suisse grasse à la térébenthine** La plus grasse. La plus savonneuse. La plus pure. La mieux combinée.
WASEM & KLINK, seuls fabricants, **Yverdon**

GUNZ FRÈRES

9, Eisengasse **BALE** *Eisengasse, 9*

HAUTES NOUVEAUTÉS POUR ROBES

MAISON SPÉCIALE RENOMMÉE

d'étoffes de tous genres pour dames

2513 **CHOIX IMMENSE**
SERVICE SOIGNÉ **TRÈS BAS PRIX**

Echantillons franco des articles ci-contre, ainsi que de toutes les nouveautés en laine pour le printemps, par les
Grands Magasins
Max WIRTH
— *Zurich* —
Expédition de manufactures

Grande baisse sur les articles en coton

Toiles écrues,	à 17, 25, 28, 32 cent. p. m
Toiles blanchies,	à 22, 25, 30, 35 » »
Grand choix dans toutes les largeurs et qualités	
Piqués blancs, sec et molletonné	65 cent. p. m.
Etoffes à jour, nouveaux dessins	55 » »
Bazins, 135 cm. à 1.20, 120 cm.	1.10 » »

Par suite des prix très bon marché, ma collection d'échantillons offre des avantages pour toute personne.

AVIS

Le soussigné, précédemment aubergiste à Etagnières (Vaud) ancien chauffeur au Dépôt de Fribourg, a l'avantage d'aviser ses amis et connaissances, ainsi que le public, qu'il dessert actuellement le **Café Rey,** rue du Collège, **Yverdon.**
Il s'efforcera, par des marchandises de toute première qualité et un service soigné, de mériter la confiance de toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite. H1421F 974
Se recommande :
Alexandre ZURCHER.